

Anthrop.
Archaeol.
S.

LA

GROTTE DU SCÉ

PRÈS VILLENEUVE

STATION SUISSE DE GENÈVE

PAR

HENRI DE SAUSSURE

in

RÉIMPRIMÉ

GENÈVE

IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT

1880



LA
GROTTE DU SCÉ

PRÈS VILLENEUVE

STATION SUISSE DU RENNE

PAR

HENRI DE SAUSSURE

RÉIMPRIMÉ



GENÈVE
IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT
1880

Publié dans les **Archives des Sciences** de la
Bibliothèque Universelle, juin **1870**.

LA GROTTE DU SCÉ

PRÈS VILLENEUVE

STATION SUISSE DU RENNE



Les premiers vestiges de l'homme contemporain du Renne ont été découverts dans nos Alpes en 1834, par M. L. Taillefer, au fond d'une excavation des éboulis de Veyrier près Genève ¹. Ils consistaient en ossements nom-

¹ Je crois devoir donner ici le passage suivant tiré d'une lettre que m'écrivit naguère à ce sujet M. L. Taillefer.

« Ce fut en 1834 que je découvris dans les éboulis de Veyrier une sorte de grotte remplie d'un vrai macadam calcaire, mêlé d'une masse d'ossements brisés qui formaient avec les cailloux un béton assez dur. La pioche détachait de cette brèche des morceaux de conglomérat qui se présentaient tout hérissés de fragments d'os ayant chacun leur gangue. Dans le nombre il se trouva une rondelle provenant de la partie postérieure d'un crâne de cheval et que l'on prit d'abord pour un fragment de crâne humain. Le bétonnage qui formait le plancher de la grotte avait 6-8 pouces d'épaisseur. Il contenait de nombreux os longs concassés, des ossements de divers petits mammifères, de rongeurs et d'oiseaux; de petits fragments de

breux d'animaux, et en silex taillés, ayant presque tous la forme de raclloirs, tranchants sur l'un des bords. Cette découverte n'a pas d'abord attiré l'attention comme elle

charbon de bois et de terre rougie par la cuisson; quelques stries de cendres durcies; mais aucun débris de poterie ni de briques; enfin des silex taillés. Ceux-ci offraient tous la même apparence; ils avaient une couleur café au lait clair, bien différente en cela des silex de la vallée du Léman qui sont toujours noirs et souvent plus ou moins lamelleux. La taille était de forme prismatique et pyramidale, et paraissait obtenue par un procédé particulier; d'un côté ils étaient arrondis et comme polis, de l'autre ils étaient bruts; ils avaient en général deux pouces de longueur. Le plus grand nombre fut trouvé réuni en un seul petit tas. Je n'avais jamais entendu parler de tels silex, mais j'ai appris depuis que M. Le Hon en a constaté ailleurs l'existence.

« Dans le même gisement j'ai trouvé aussi une aiguille en os, de forme conique, ayant pu servir à coudre les peaux ou à faire la maille des filets, et une coquille marine non perforée, appartenant à la forme des *Vénus*. J'ai, du reste, trouvé des coquillages du même genre aux Eaux-Vives sur la grève du lac et au pied du Jura. Enfin le Dr Mayor père, qui fit après moi fouiller l'excavation que j'avais ouverte, me montra un bois de cerf provenant du même gisement.

« J'avais ramassé toute une caisse d'objets dans ma grotte de Veyrier. Malheureusement ils n'ont pas été déposés au Musée de Genève, et après un moment d'étonnement causé par cette découverte, on ne s'en est plus occupé. Les pièces de la collection que j'avais formée, confiées à diverses personnes qu'elles semblaient intéresser, furent envoyées de droite et de gauche, et finirent par être dilapidées dans diverses directions. Il n'en a subsisté qu'un petit nombre qui ont été sauvées de l'oubli par le Dr Gosse. Parmi les dents, il s'en est trouvé appartenant au renne, qui ont été déterminées par M. Lyell à son passage à Genève. L'inspection d'ensemble de la grotte, dont j'ai tiré tous ces débris, ne permet pas de douter qu'elle ait servi d'habitation. Le plancher était littéralement pavé de débris de cuisine. Quant au reste de l'excavation, il a dû s'obstruer par les éboulements et par l'action des eaux. — Notons enfin que la grotte ne contenait aucun os de poisson, aucun reste de bois, etc..... »

le méritait. Ce ne fut que plus tard, lorsque M. Lyell eut pris connaissance des ossements et qu'il y eut reconnu de nombreux débris du Renne, qu'elle prit aux yeux des géologues une véritable importance. La station de Veyrier a acquis, dans ces dernières années, une célébrité toute particulière, grâce aux fouilles si riches en résultats qu'y ont exécutées M. le D^r H. Gosse et M. Thioly.

Mais jusqu'à ce jour le gisement de Veyrier était resté un fait isolé; aucun autre analogue n'avait été reconnu dans la partie occidentale des Alpes, et l'on ne connaissait rien de semblable en Suisse, lorsque M. Taillefer, si heureux déjà dans ses explorations du pied du Salève, réussit à découvrir une nouvelle station du Renne à l'autre extrémité de notre lac, dans les environs de Villeneuve.

Ici, de même qu'au pied du Salève, l'homme contemporain du Renne a habité les cavernes; il paraît donc avoir mené partout le même genre de vie. Mais, comme chez nous les grottes qu'un accès facile rendaient propres à servir de demeure ne sont pas nombreuses, et que d'ailleurs la plupart de celles qui se trouvent dans ces conditions ont été anciennement fouillées, il n'est pas étonnant que les vestiges de leurs premiers habitants soient beaucoup plus rares que les débris qu'ont laissés les populations lacustres.

On trouve immédiatement au-dessus de Villeneuve une petite grotte qui s'ouvre du côté du lac dans une grande motte de poudingues nommée le *Scé du Châtelard*¹, qui

¹ Ce nom ne paraît pas avoir une origine celtique, mais être simplement dérivé du latin *Saxum*. Il est du reste assez commun à l'extrémité orientale du lac. Près de Charmex on trouve « le scé

s'élève du milieu des vignes et qui jadis était couronnée par un château.

Je dois dire en passant que ce gisement des poudingues ne se trouve consigné que je sache sur aucune carte géologique, bien que le rocher du Scé soit certes assez apparent, et que la couche de poudingue, dont il fait partie, reparaisse au jour le long des rives du lac entre Villeneuve et Montreux, et semble se prolonger au fond des eaux jusqu'au delà de cette localité.

La grotte que je viens de mentionner, connue sous le nom de *Grotte du Scé*, n'est ni vaste ni profonde; mais elle offrait cependant un abri commode, ayant environ 15 à 20 pieds de profondeur, et une assez grande hauteur. Elle est due à une faille, élargie vers le bas, et qui se prolonge jusqu'au sommet du rocher. C'est au fond de cette grotte que M. Taillefer trouva, en 1868, un squelette humain sans tête, ainsi que divers os brisés intentionnellement, qui indiquaient, d'une manière irrécusable, l'habitation de l'homme à une époque fort reculée. Sur son avis, je m'empressai de me rendre sur les lieux, et après y avoir constaté l'existence d'ossements nombreux, je me décidai à exécuter une fouille complète en compagnie de l'auteur de cette découverte.

Avant de parler du résultat de cette fouille, il importe de donner ici quelques indications sur la grotte elle-même et sur les objets qui en avaient déjà été retirés. L'entrée en est large et élevée; les parois en sont irrégulières et n'ont point été élargies de main d'homme; elles se composent d'un poudingue brecheux à pâte sili-

qui piau, » le rocher qui pleut; près de Vouvrez on connaît la « *porte du scé*, » etc.

ceuse qui résiste à la pioche. De droite et de gauche se trouvent des enfoncements naturels qui forment des tablettes, sur lesquelles nous n'avons rien trouvé. Le fond, qui se rétrécit beaucoup, était rempli d'un tuf récent assez tendre, déposé par les infiltrations régulières des eaux qui s'échappent des fentes du roc. Ce tuf ne nous a offert aucun objet intéressant. Sur l'un des côtés du cul-de-sac terminal est une niche circulaire de quelque profondeur, qui pourrait au besoin servir de réduit à un homme, à supposer qu'il s'y logeât dans une position couchée et très ramassée. C'est en la vidant que M. Taillefer a découvert, roulé en demi-cercle, suivant les parois de l'excavation, un squelette humain sans tête, recouvert d'un macadam concrétionné, et quelques dents humaines. On ne saurait dire toutefois si ce squelette remonte ou non à une très haute antiquité; on y peut voir une simple sépulture aussi bien que les restes d'un troglodyte mort dans son réduit, et dont la tête aurait disparu à une époque plus ou moins ancienne. Il est doublement regrettable que le crâne, qui aurait peut-être fourni quelques indications instructives, ne se soit pas retrouvé.

En grattant la terre de cette même niche, M. Taillefer a trouvé deux fragments, l'un d'une pâte très grossière, l'autre de pâte plus fine d'une poterie noire, lisse, à cassure rude et criblée de grains blancs et parsemée, dans la pâte, de paillettes de mica jaune, qui semblent y avoir été introduites à dessein. Or, suivant le baron d'Estorff¹, l'usage d'introduire des paillettes de mica dans la pâte, semble avoir été répandu en Hanovre dans les temps pré-

¹ Archéologue bien connu par ses explorations dans le Hanovre, alors en séjour chez M. Taillefer.

historiques, et les nombreuses poteries qu'il a découvertes dans les tombeaux de ce pays présentent très souvent ce caractère. Il convient toutefois de faire remarquer que ce même caractère se retrouve dans certaines poteries grises qui ne remontent pas à une époque très reculée. Grâce à l'obligeance de M. Desor, il m'a été possible d'examiner un fragment de ce genre provenant des graviers de la Tine, où il était associé à de la poterie gauloise et à des briques romaines. Ce fragment nous a paru offrir la plus grande ressemblance avec celui de la grotte du Scé.

Passons maintenant à la fouille que nous avons exécutée.

Tout le sol de la caverne était couvert d'un lit épais de cailloux, en majeure partie calcaires, provenant des alluvions environnantes, mêlés de cailloux siliceux tombés des parois de la grotte ou charriés plus anciennement par les eaux. La paroi du côté sud est extrêmement surbaissée; elle est formée par une couche qui rencontre le plancher à angle aigu, et l'espace étroit qui subsiste entre cette paroi et le plancher était entièrement obstrué par un macadam résistant, agglutiné par des infiltrations calcaires. C'est dans cet espace, où l'on ne peut pénétrer que dans une position couchée, que nous avons trouvé des os brisés en grande abondance. La consistance solide du gravier qui le remplissait était presque de nature à faire confondre, à première vue, le remplissage avec le poudingue même des parois, en sorte que les visiteurs qui m'avaient précédé avaient pu se figurer que les ossements se trouvaient réellement enchâssés dans le poudingue même de la montagne. Il importe donc que je signale cette circonstance qui pourrait donner lieu à une

grave confusion et qui même a failli un instant m'induire en erreur. Après que j'eus fait fouiller tout le remplissage de la grotte en le renversant d'arrière en avant par fossés successifs, et que j'eus fait déblayer toute l'encoignure remplie par les graviers concrétionnés, la distinction entre le remplissage et le poudingue devint très nette, et il ne subsista pas le moindre doute, quant à la différence fondamentale qui doit être établie entre l'une et l'autre de ces formations, quelle que fût la dureté de la première. En effet, la partie latérale de la grotte une fois vidée, la paroi oblique qui en forme le toit, se présenta parfaitement distincte, encore encroûtée d'une couche de cette concrétion qui, en pénétrant dans les graviers meubles, avait contribué à les durcir et à leur donner une apparence trompeuse, assez analogue à celle du poudingue.

La fouille fut poussée partout jusqu'au plancher de la grotte, soit jusqu'au roc vif, à l'exception d'une petite surface que nous jugeâmes inutile de remuer. Les objets qui furent ainsi amenés au jour sont les suivants :

1° *Ossements.* — Environ 2—300 débris d'ossements, à peu près tous fendus en long ou brisés violemment. Ils consistaient surtout en os longs d'animaux divers ; un grand nombre de fragments avaient l'une des extrémités brisée ou fendue en biseau, mais aucun ne paraissait avoir été façonné, ni à la hache, ni à la meule. Nous n'avons donc rencontré que des débris de cuisine, mais parmi ces restes de médiocre intérêt il s'est trouvé des fragments de mâchoires et un grand nombre de dents intactes, appartenant à diverses espèces. Tous ces ossements étaient fort bien conservés, jaunes, durs, ayant fort peu l'apparence fossile et n'ayant pas passé au brun-noirâtre. Ils furent presque tous trouvés le long de la paroi

oblique du toit, dans l'étroite encoignure formée par sa rencontre avec le plancher, et enchâssés dans la brèche de graviers concrétionnés qui remplissait ce vide. La brèche en était même par places toute pétrie. Je m'expliquai pourquoi les ossements ne se rencontraient en abondance que dans cette encoignure latérale, en apprenant que le milieu de la grotte avait été vidé quelques années auparavant par des vigneron qui en avaient sorti une terre noire assez abondante, propre à fertiliser les vignes, et n'y avaient laissé que des cailloux, tandis que la partie latérale, qui ne contenait aucune terre n'avait pas été fouillée.

2° Nous trouvâmes aussi les fragments d'une dalle en grès de $\frac{1}{2}$ pouce d'épaisseur, assez bien conservée pour permettre de juger qu'elle avait dû être ronde. Je suppose que cette dalle avait pu servir de plat à cuire ou de grilloire. De nos jours encore les Américains font cuire les galettes de maïs, les grosses larves d'insectes et autres friandises, en les jetant un instant sur un simple plateau de terre supporté par des pierres et sous lequel on amasse des braises.

3° La présence du mica dans la poterie trouvée par M. Taillefer semblerait pouvoir se lier à la rencontre que je fis de trois masses arrondies de la grandeur d'une pomme, d'un mica jaune doré friable. Ces masses, qui étaient mêlées aux cailloux du fond de la grotte, se composaient presque exclusivement et sans autre gangue, d'un beau mica jaune, analogue à celui qui se trouvait disséminé dans la poterie ¹. Aucune trace de ce minéral

¹ Ce n'étaient point des morceaux de micaschiste, mais des masses exclusivement composées de mica jaune, et parfaitement friables,

ne s'étant retrouvée dans les poudingues du rocher, ni parmi les cailloux des environs, nous avons dû supposer que ces boules de mica étaient d'importation extérieure et que leur substance était peut-être utilisée pour la fabrication ou l'ornementation de la poterie.

4° En fait d'objets taillés ou confectionnés, la grotte du Scé n'a fourni que quelques silex que M. Desor a bien voulu examiner. Ce sont :

Un petit grattoir fait d'un silex jaune un peu jaspoïde, poli sur l'une de ses faces et soigneusement travaillé à la manière de ceux de la pierre polie.

Un autre grattoir en silex blond, non seulement taillé à la manière des instruments de silex, mais encore retouché sur ses bords.

Deux gros éclats de silex blond provenant probablement du midi de la France.

Un éclat de silex noir corné.

Les objets d'industrie dont nous venons de donner la liste ne fournissent aucune donnée précise sur l'âge du gisement de la grotte du Scé; les ossements seuls peuvent jeter quelque jour sur cette question. Il s'est heureusement trouvé dans le nombre une assez grande quantité de dents et de têtes d'os longs que M. le professeur Rüttimeyer a eu l'obligeance de déterminer et qui appartiennent aux espèces suivantes :

telles qu'il s'en rencontre peut-être dans les Alpes, mais en tout cas pas à proximité de Villeneuve, puisque toutes les montagnes environnantes sont de formation calcaire. — Les poteries celtiques contiennent toujours une multitude de grains siliceux et souvent des paillettes de mica, comme on n'en trouve guère dans nos argiles grasses. Ce sont là précisément les éléments des micaschistes, et il est à supposer que l'on pulvérisait cette roche et qu'on en mêlait la poudre à l'argile pour donner aux poteries plus de solidité.

1° L'homme : un métacarpien et quelques débris de crâne.

2° Le renne (*Cervus tarandus*, Lin.). Têtes de fémur, de tibia, de canons, os du métatarse, phalanges unguéales, dents.

3° Le bouquetin (*Capra ibex*, Lin.), de grandeur remarquable. Têtes de fémur et de tibia, d'humérus, canons, débris de mâchoires, dents assez nombreuses.

C'est à ces deux dernières espèces que l'on peut rapporter la plupart des nombreux débris d'ossements que la fouille a mis à nu.

4° L'ours brun (*Ursus arctos*, Lin.), de très grande taille : deux canines. (Largeur d'une de ces dents 29 mill., épaisseur 20 mill.; longueur environ 95 mill.— les deux extrémités sont brisées).

5° Le renard (*Canis vulpes*, Lin.). Têtes d'os longs, morceaux de bassin, mâchoire, dents.

6° Le lièvre (*Lepus variabilis*, Lin.). Fémur, mâchoire inférieure, vertèbre.

7° L'aigle royal (*Aquila fulva*, Lin.). Humerus.

8° La perdrix blanche (*Tetrao lagopus*, Lin.). Os longs.

Ces quelques espèces suffisent pour établir l'identité d'âge de la station de Villeneuve et de celle de Veyrier. La faune est la même et l'on n'y rencontre aucun animal domestique.

Pour compléter ce qui a trait à la grotte du Scé, je dois ajouter que le remplissage intérieur était composé d'alluvions analogues à celles qui couvrent les environs et en tout cas postérieures à l'époque glaciaire.

Fouille exécutée aux environs de la grotte.

En suivant les bords du grand rocher du Scé, qui forme à divers endroits des parois surplombantes ou des espèces de niches, on pressent que le terrain qui borde ces parois pourrait bien receler en plus d'un endroit des antiquités diverses; car les rochers sont des abris et une défense qui invitaient les habitants à y adosser leurs demeures, et d'ailleurs à leur pied les antiquités courent moins de chances de destruction qu'en rase campagne.

J'ai donc essayé d'une fouille dans un enfoncement du roc qui se trouve à quelques pas de la grotte sous la paroi de rochers qui regarde le lac, mais cette tentative est restée sans résultat, le roc de la base s'étant trouvé à peine recouvert de terre en cet endroit. M. Taillefer a été plus heureux dans une autre fouille qu'il a dirigée au pied même du rocher, au nord de la grotte et tout près de son ouverture sur le bord occidental du Scé. Sur cet emplacement il a découvert un squelette humain fort décomposé, étendu dans une sorte de niche peut-être artificielle, pratiquée dans le poudingue du rocher. En examinant soigneusement la terre qui recouvrait les ossements et qui remplissait la niche, il a trouvé :

1° D'assez nombreux fragments d'une poterie rouge à pâte grossière enchâssant des grains blancs, et qui ne paraît pas avoir été faite au tour.

2° Un fragment de poterie noire, mince, lisse et quelque peu ornementée, formée d'une pâte brune assez fine, également criblée de grains blancs qui témoignent de son origine antéromaine.

Il me paraît tout à fait probable que le vase dont provient ce dernier fragment a été fait au tour, car sa face interne est couverte de stries horizontales fort régulières qui sont évidemment dues à un procédé mécanique. On voit, il est vrai, sur la face externe des cannelures vagues de 5^{mm} de largeur, qui courent, les unes horizontalement, les autres verticalement et qui, vu leur sens opposé, ne sauraient être toutes un produit du tour. Le fragment montre précisément le point de rencontre des cannelures verticales et des cannelures horizontales, les unes s'arrêtant là où commencent les autres, et l'on découvre même, sur la face interne, des stries qui courent aussi dans deux sens opposés, parallèlement aux cannelures de la face externe. Néanmoins, un examen attentif de ce fragment de poterie a fini par me conduire à la conclusion que le vase dont il faisait partie a bien été fabriqué au tour, comme semblaient le prouver les stries horizontales qu'on découvre à sa face interne, et c'est probablement aussi au tour qu'ont été faites les cannelures horizontales de la face externe, tandis que les cannelures verticales auront été ajoutées à la main. La face interne montre partout des stries horizontales, mais dans la partie qui correspond aux cannelures verticales de la face externe, on découvre à la loupe aussi de très fines stries verticales qui coupent à angle droit les plus grosses stries horizontales, sans les effacer entièrement. J'attribue ces stries verticales à ce que le potier, pour faire les cannelures verticales de la face externe, pinçait probablement la paroi du vase entre le pouce et l'index, en sorte que le pouce, en se promenant du bas en haut sur la face interne, entraînant des grains de sable de la pâte et en rayait finement cette face, tandis que l'index ou l'instrument dont ce doigt était

armé traçait les cannelures verticales de la face externe.

Toutes ces poteries semblent donc se rapporter à une époque relativement récente et fort éloignée de l'âge du Renne. En effet, la poterie rouge, quelque grossière qu'elle soit, semblerait remonter tout au plus à la période gauloise ou helvète, et c'est à cette époque que nous la rapporterions de préférence. Il est vrai que la cuisson *au four*, qui donne à la poterie la couleur rouge, aussi bien que le tour du potier, passe pour être d'importation romaine. Toutefois rien ne prouve que les peuples celtiques n'aient pas adopté l'un ou l'autre de ces perfectionnements avant l'invasion romaine, et l'on comprend que dans les premiers temps, les nouvelles méthodes de travail n'ont dû être employées que comme procédés de luxe. Aussi ne doit-on pas s'étonner de trouver des poteries cuites au four (rouges), bien que façonnées à la main, ou au contraire, des poteries faites au tour, bien que simplement cuites à l'air (noires ou grises), car tel potier qui ne possédait pas encore de tour pouvait avoir construit un four et *vice versa*.

La poterie de la niche trouvée en dehors de la caverne du Scé remonte donc probablement à une époque de transition précédant la période helvète-romaine. Elle est en tout cas fort postérieure à l'époque du Renne à laquelle remontent les dépôts de la grotte du Scé.

Conclusions.

Il nous semble résulter de ce qui précède que les objets exhumés autour du rocher du Scé, tant par M. Taillefer que par moi, peuvent se rapporter à deux périodes

qu'il importe de bien distinguer, et nous croyons en conséquence devoir formuler notre opinion comme suit :

1° La sépulture du pied du rocher du Scé, située en dehors de la caverne remonte probablement à l'époque gauloise (helvète).

2° Les traces de l'industrie humaine trouvées dans la caverne du Scé paraissent appartenir à deux époques différentes :

a) L'une, plus récente, à laquelle on peut rapporter le reste de poterie noire micacée (et peut-être aussi le squelette qui occupait la niche du fond de la grotte, et auprès duquel fut trouvé ce fragment de poterie).

b) L'autre, très ancienne, représentée par les ossements brisés et les silex disséminés dans les graviers concrétionnés du plancher de la grotte, gisement surtout caractérisé par la présence des ossements de *Renne*.

Nous avons vu que les vestiges de cette époque sont de tous points semblables à ceux qu'a offerts le gisement de Veyrier ; en sorte que la grotte du Scé doit être considérée comme notre seconde station du *Renne*.

Il est certainement remarquable que les deux seules stations de ce genre jusqu'ici connues dans la partie occidentale des Alpes occupent précisément les deux extrémités du lac Léman, circonstance qui fait de notre bassin une région privilégiée sous ce rapport et qui semble le représenter comme la partie la plus anciennement habitée du bassin suisse ¹.

¹ Les deux stations sont placées à une certaine altitude (50 mètres) au-dessus du lac. Il n'est pas impossible qu'elles ne correspondent à une époque où le niveau du lac était notablement plus élevé qu'aujourd'hui.



